

S.D.C.A.

Société Dunkerquoise de Conseils et d'Audit

Société d'Expertise Comptable et
de Commissariat aux Comptes

10, Rue des Fusiliers Marins
59140 DUNKERQUE

Tél. : 03.28.63.52.38

Fax : 03.28.59.20.01

Courriel : jfcaux@sdcg.fr

ASSOCIATION TERRE NEUVE

POLE MARINE
Rue des Fusiliers Marins

59140 DUNKERQUE

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Aux adhérents,

I – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

En exécution de la mission qui m'a été confiée par l'assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'Association TERRE NEUVE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, j'attire votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels au point « règles et méthodes comptables »

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilité du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de mon rapport, et notamment, je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821.180 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je n'ai pas d'éléments à porter à votre connaissance pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

III – VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ADHERENTS

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président, et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

IV – RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

V – RESPONSABILITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit, en outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriés en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A DUNKERQUE,
Le 08 juin 2026



Jean-François CAUX
Commissaire aux Comptes
Représentant Légal de la Société S.D.C.A.
Société de Commissariat aux Comptes
Inscrite près de la Cour d'Appel de DOUAI

État préparatoire au Bilan Actif

		Du 01/01/2025 Au 31/12/2025			Du 01/01/2024 Au 31/12/2024
		Brut	Amortis. Provisions	Net	Net
État exprimé en €					
Capital souscrit non appelé (I)					
Frais d'établissement (II)					
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations Incorporelles :				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	146 543,12	18 060,09	128 483,03	135 620,98
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations en cours, avances et acomptes				
	Immobilisations Corporelles :				
	Terrains				
	Constructions	898 295,86	89 829,58	808 466,28	853 381,07
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	181 740,61	95 605,61	86 135,00	106 013,05
	Autres immobilisations corporelles	54 807,62	46 814,36	7 993,26	12 571,05
	Immobilisations en cours, avances et acomptes				
	Immobilisations Financières (1) :				
	Participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	124,65		124,65	124,65
Total de l'actif immobilisé (III)		1 281 511,86	250 309,64	1 031 202,22	1 107 710,80
RV.	(1) Dont à moins d'un an				
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en-cours :				
	Matières premières et autres approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	Créances (2) :				
	Créances clients et comptes rattachés	32 954,11		32 954,11	22 585,96
	Autres créances	85 477,83		85 477,83	123 889,99
	Charges constatées d'avance	8 487,37		8 487,37	8 388,15
	Capital souscrit appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement :				
	Actions propres				
	Autres titres	152,50		152,50	152,50
	Instruments financiers à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	325 095,80		325 095,80	257 668,71
Total de l'actif circulant (IV)		452 167,61	0,00	452 167,61	412 685,31
COMPTES DE REGUL.	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)				
TOTAL ACTIF (I+II+III+IV+V+VI+VII)		1 733 679,47	250 309,64	1 483 369,83	1 520 396,11
RV.	(2) Dont à moins d'un an				

État préparatoire au Bilan Passif

État exprimé en €

Du 01/01/2025
Au 31/12/2025Du 01/01/2024
Au 31/12/2024

CAPITAUX PROPRES	Capital [dont versé...]	155 154,85	197 354,04
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Écart de réévaluation		
	Écart d'équivalence		
	Réserves :		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau		
PROVISIONS	Résultat de l'exercice	328,64	-42 199,19
	Subventions d'investissement	637 226,89	665 509,17
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres (I)	792 710,38	820 664,02
	Total des autres fonds propres (I bis)	0,00	0,00
DETTES	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	159 987,01	145 869,00
	Total des provisions (II)	159 987,01	145 869,00
	Dettes financières :		
	Emprunts obligataires convertibles	219 593,17	246 443,58
RENOIS	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	196,00	
	Emprunts et dettes financières diverses (2)		
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes d'exploitations :		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	82 323,07	59 585,70
	Dettes fiscales et sociales	89 516,82	83 703,78
	Dettes diverses :		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	4 093,83	36 651,93
	Produits constatés d'avance	134 949,55	127 478,10
	Total des dettes (1) (III)	530 672,44	553 863,09
	Écarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)		
	TOTAL PASSIF (I+I bis+II+III+IV)	1 483 369,83	1 520 396,11
	(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	0,00	
	(2) Dont emprunts participatifs	0,00	

État préparatoire au Compte de résultat 1/2

État exprimé en €

			Du 01/01/2025 Au 31/12/2025	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024
			France	Exportation
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises	6 143,90	6 143,90	6 947,30
	Production vendue	393 006,80	393 006,80	369 518,53
	Montant net du chiffre d'affaires	399 150,70	399 150,70	376 465,83
	Production stockée			
	Production immobilisée			
	Subventions		625 409,03	568 401,08
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			
	Autres produits		186 838,21	165 061,12
	Total des produits d'exploitation (I)		1 211 397,94	1 109 928,03
Charges d'exploitation	Achats de marchandises		3 854,16	3 321,39
	Variation de stock			
	Achats de matières et autres approvisionnements		26 864,52	25 225,35
	Variation de stock			
	Autres achats et charges externes (1)		392 039,43	407 849,43
	Impôts, taxes et versements assimilés		46 340,88	46 859,90
	Salaires		364 491,30	371 169,44
	Charges sociales		106 766,95	120 640,41
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :			
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements		76 508,58	71 452,12
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		7 790,56	
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			
	Dotations aux provisions		6 327,45	
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			
	Autres charges		173 389,78	158 873,63
	Total des charges d'exploitation (II)		1 204 373,61	1 205 391,67
	(1) Y compris :			
	- Redevances de crédit-bail mobilier			
	- Redevances de crédit-bail immobilier			
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			7 024,33	-95 463,64
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			
Produits financiers	De participations (2)			
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)			
	Autres intérêts et produits assimilés (2)		2 669,24	3 432,01
	Reprises sur dépréciations et provisions			
	Différences positives de change			
	Produits des cessions d'immobilisations financières			
	Produits nets sur cessions de val. mobilières de placement et d'instruments de trésorerie			
	Total des produits financiers (V)		2 669,24	3 432,01
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
	Intérêts et charges assimilées (3)		9 821,35	11 753,72
	Différences négatives de change			
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées			
	Charges nettes sur cessions de val. mobilières de placement et d'instruments de trésorerie			
	Total des charges financières (VI)		9 821,35	11 753,72
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-7 152,11	-8 321,71
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			-127,78	-103 785,35

État préparatoire au Compte de résultat 2/2

Etat exprimé en €

			Du 01/01/2025 Au 31/12/2025	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			-127,78	-103 785,35
Produits exceptionnels (VII)			1 008,61	52 359,42
Charges exceptionnelles (VIII)			373,19	4 545,80
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)			635,42	47 813,62
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)			179,00	
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)			1 215 075,79	1 165 719,46
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)			1 214 747,15	1 221 691,19
RESULTAT DE L'EXERCICE			328,64	-55 971,73
RENOIS	(2)	Dont produits concernant les entités liées		
	(3)	Dont intérêts concernant les entités liées		



Annexe aux comptes annuels
De l'exercice clos le 31 décembre 2025
Montants exprimés en euros

Mr

1 FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

1.1 - EVENEMENTS PRINCIPAUX DE L'EXERCICE.

1.2 - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

1.2.1 PRESENTATION DES COMPTES

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe

1.2.2 METHODE GENERALE

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'autorité des normes comptables (ANC) a adopté le règlement ANC N° 2022-06 du 05 novembre 2022 modifiant le règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général et au Règlement ANC n° 2023-03 du 07 juillet 2023. Ces nouvelles dispositions sont applicables pour la première fois aux comptes sociaux de l'exercice couvrant la période du 01 janvier 2025 au 31 décembre 2025.

Ce changement de réglementation se traduit par des reclassements au sein des produits d'exploitation (reprise sur subventions d'exploitation, etc..) et des charges d'exploitation (indemnités salariales, etc..). Les incidences financières et de présentation sont exposées au point suivant : Changements comptables.

1.2.3 Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

1.2.4 Changement de méthode de présentation

Aucun changement de méthode présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.



1.2.5 Changement de méthode comptable

Changements de réglementation comptable :

2025			2024		
649	Remboursement de charges de personnel	9 021 €	791	Transfert de charges	13 773 €
658	Charges de gestion diverse	221 €	658	Charges de gestion diverse	84 €
7718	Produits exceptionnels	1 009 €	7718	Produits exceptionnels	9 808 €
747	Reprise subvention d'investissement	28 282 €	777	Reprise subvention d'investissement	42 551 €

2 INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

2.1 Actif

2.1.1 Tableau des immobilisations

	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	146 543.12 €			146 543.12 €
Immobilisations corporelles	1 134 844.09 €			1 134 844.09 €
Immobilisations en cours	0 €			0 €
Immobilisations financières	124,65 €			124,65 €
TOTAL	1 281 511.86 €			1 281 511.86 €

2.12 Tableau des amortissements

	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	10 922 €	7 138 €		18 060 €
Immobilisations corporelles	162 879 €	69 371 €		232 250 €
Immobilisations financières				
TOTAL	173 801€	76 509 €		250 310 €

KC

2.1.3 Immobilisation incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable

2.1.3.1 Principaux mouvements.

Néant

2.1.3.2 Méthode d'amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels et progiciels	Linéaire	1 à 5 ans
Frais d'études et honoraires	Linéaire	20 ans

2.1.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.4.1 Principaux mouvements

2.1.4.2 Méthode d'amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Installations techniques, matériel et outillage industriels	Linéaire	3 à 8 ans
Agencements, aménagements	Linéaire	20 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 ans
Matériel de bureau	Linéaire	1 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	3 ans

2.1.5 - Les créances

L'ensemble des sommes à recevoir est à une échéance de moins d'un an.

Créances	Echéances à Moins d'1 an	Echéances à Plus d'1 ans
Créances clients et comptes rattachés	32 954.11 €	
Autres créances	85 477.83 €	
Charges constatées d'avance	8 487.37 €	

2.1.6 Produits à recevoir

Communauté Urbaine de Dunkerque	21 983.75 €
Conseil régional	46 602.50 €
Autres produits à recevoir	16 891.58 €
TOTAL	85 477.83 €

2.1.7 Charges constatées d'avance

Maintenance matériel	1 633.94 €
Licence logiciels	3 655.09 €
Abonnements et cotisations	1 183.73 €
Autres (impressions publications)	2 014.61 €
TOTAL	8 487.37 €

2.2 Passif

2.2.1.1 Fonds propres

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds propres	197 354.04 €		42 199.19 €	155 154.85 €

2.2.1.2 Autres fonds propres

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Subventions d'investissement	665 509.17 €		28 282.28 €	637 226.89 €
Provisions réglementées	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €

2.2.2 Provisions pour risques et charges

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Provisions pour risques et charges	145 869.00 €	14 128.01 €		159 987.01 €

2.2.3 Etat des dettes

Dettes	Montant brut	Echéances à moins d'1an	Echéances à moins de 5 ans	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	219 593.17 €	27 805.37 €	121 469.16 €	70 318.64 €
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	82 323.07 €	82 323.07 €		
Dettes fiscales et sociales	89 516.82 €	89 516.82 €		
Autres dettes	4 093.83 €	4 093.83 €		
Total	395 526.83 €	203 739.09 €	121 469.16 €	70 318.64 €

2.2.4 Charges à payer

Dettes fournisseurs	
Dettes sociales et fiscales	

2.2.5 Produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance	134 949.55
-----------------------------	------------

Les produits constatés d'avance correspondent pour 118 111.80 € aux Pass Studiophile et billetterie CE non encore utilisés.

3 Information relatives au compte de résultat

3.1 Ventilation des produits d'exploitation

Ressources propres	399 150.70 €
Subventions	597 126.75 €
Quote-part des subventions sur d'investissement versée au résultat	28 282.28 €
Autres produits	186 838.21 €
Total	1 211 397.94 €